

---

## Attestation de moralité pour un enseignant.

**Numéro d'inventaire** : 1979.09362

**Auteur(s)** : Pierre Antoine Victor de Lanneau de Marey

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : non renseigné (Paris)

**Période de création** : 1er quart 19e siècle

**Date de création** : 1809

**Description** : Feuillet à l'en-tête de l'Institution Sainte-Barbe. Griffes de couleur rouge dans le coin supérieur gauche. Cachet de l'établissement dans la partie inférieure de la feuille.

**Mesures** : hauteur : 248 mm ; largeur : 200 mm

**Notes** : Lanneau de Marey (Pierre-Antoine-Victor de): fondateur du collège Ste Barbe (1758-1830). Attestation de bonne conduite, de régularité et de moralité pour M. Louis-Caillet Lefebvre, "employé en qualité de maître d'étude de Troisième". Le document est daté du 4 juillet 1809.

**Mots-clés** : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

## INSTITUTION DE SAINTE-BARBE.

Paris, le \_\_\_\_\_ 180\_\_\_\_\_

Le Chef de l'Institution atteste que M. Louis-Caillet Lefebvre, employé en qualité de maître d'étude de Troisième, se recommande par sa régularité dans ses devoirs, tant classiques que religieux; que sa moralité est en tout conforme aux exemples et aux leçons qu'il doit à ses élèves; que ses talents leur sont utiles en sa qualité de maître d'étude et que la juste sévérité de sa tenue est d'autant plus précieuse à l'âge des élèves dont il est chargé, qu'il est l'époque du développement des vices par l'indiscipline et la licence que ne manifeste que trop la jeunesse actuelle.

Paris, le juillet 1809. /

Eurey = f.° 24.

Le secrétaire de la Direction

Bailey



Lanneau